



INFORMATION BULLETIN #1/ BULLETIN D'INFORMATION N° 1

Bell Craft and Services Members

Membres techniciens et employés auxiliaires chez Bell

Sisters, Brothers, and Comrades,

Over the past few months, your local representatives have diligently gathered your feedback, listened to your concerns, and communicated your thoughts and proposals to the Bell craft and service bargaining committee.

As part of our ongoing commitment to representation, local representatives from across Quebec and Ontario convened for caucus meetings where we thoroughly discussed, reviewed, and voted on your bargaining demands and suggestions aimed at enhancing our collective agreement.

Looking ahead, we have tentatively scheduled several weeks of negotiations with the company over the coming months to secure a new contract that will provide improvements for all members, both junior and senior. Bargaining is set to officially commence on Monday, September 9, when we will present the company with your proposals.

The following weeks have been reserved for negotiations in Ottawa, running from Monday to Friday:

- September 9
- September 16
- September 30
- October 7
- October 14
- October 28

We have formally notified the company of our intent to bargain and have proposed a memorandum of agreement regarding “maintenance of activities.” This memorandum will ensure that, in the event of a strike or lockout, the union will continue to provide services during emergency situations. It is important to note that during the last round of negotiations, the company did not sign this MOA and demanded that the majority of our members would be needed, based on your “essential services status,” which undermined the bargaining committee's efforts. We do not anticipate a repeat of this situation; however, should the company choose not to sign this MOA again, we will evaluate the circumstances and consult with your local representatives to determine our next steps. Rest assured, we are committed to keeping you informed throughout this process.

We deeply appreciate your unwavering support and will continue to provide timely updates as we navigate this important journey together.

In Solidarity,

Your Bargaining Committee

Paul Couvion
Marshall Saar
Steve Wanless
Clayton Nunn, National representative

Alain Sevigny
Philippe Charron
Mathieu Bourbonnais
Jean-Stéphane Mayer, National representative

Consœurs, Confrères et Fratrie,

Au cours des derniers mois, vos délégués syndicaux ont travaillé avec diligence pour recueillir vos demandes, écouter vos préoccupations et communiquer vos propositions au comité de négociation Bell Techniciens (TEA).

Dans le cadre de notre engagement continu envers la représentation, les délégués en chef du Québec et de l'Ontario se sont réunis lors de réunions de caucus où nous avons discuté, examiné et voté sur vos demandes et suggestions de négociation visant à améliorer notre convention collective.

En regardant vers l'avenir, nous avons provisoirement prévu plusieurs semaines de négociations avec l'entreprise au cours des mois à venir, afin d'obtenir un nouveau contrat de travail qui apportera des améliorations pour tous les membres, tant juniors que seniors. Les négociations devraient officiellement commencer le lundi 9 septembre, lorsque nous présenterons à l'entreprise vos propositions.

Les semaines suivantes ont été réservées pour les négociations à Ottawa, de lundi à vendredi :

- 9 septembre
- 16 septembre
- 30 septembre
- 7 octobre
- 14 octobre
- 28 octobre

Nous avons informé formellement l'entreprise de notre intention de négocier et avons proposé un protocole d'accord concernant le « maintien des activités (services essentiels) ». Ce protocole garantira qu'en cas de grève ou de lock-out, le syndicat continuera à fournir des services en cas d'urgence. Il est important de noter que lors de la dernière ronde de négociations, l'entreprise n'a pas signé ce protocole d'accord et a exigé que la majorité de nos membres soit nécessaire, en se basant sur votre « statut de services essentiels », ce qui a compromis les efforts du comité de négociation. Nous ne prévoyons pas que cette situation se reproduise ; cependant, si l'entreprise choisit de ne pas signer ce protocole d'accord à nouveau, nous évaluerons les circonstances et consulterons vos délégués en chef pour déterminer nos prochaines étapes. Soyez assurés que nous nous engageons à vous tenir informés tout au long de ce processus.

Nous vous remercions profondément pour votre soutien indéfectible et nous continuerons à vous fournir des mises à jour en temps voulu alors que nous naviguons ensemble dans cette importante aventure. Solidarité,

Paul Couvion
Marshall Saar
Steve Wanless
Clayton Nunn, Représentant national

Alain Sevigny
Philippe Charron
Mathieu Bourbonnais
Jean-Stéphane Mayer, Représentant national